

## **Communiqué de presse, Douar Didoull (18/04/2019)**

Le collectif Douar Didoull « *pour la préservation de notre terre et contre les projets miniers* » se réjouit de la parution de l'arrêté, au Journal Officiel du 11 avril 2019, acceptant la renonciation totale de la société Variscan Mines, au permis exclusif de recherches de mines de tungstène, molybdène, cuivre, zinc, plomb, étain, or, argent et substances connexes dit «Permis de Loc-Envel»<sup>1</sup>. Il se félicite également que de semblables arrêtés aient été publiés pour les autres permis en Bretagne (Silfiac, Merléac).

Après plusieurs années de luttes, Douar Didoull tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont pris part à cette opposition en participant aux différentes actions menées par le collectif : réunions d'information, manifestations, pétitions, campagne de refus de prélèvements, festivals des luttes... Car en effet, seule la pression populaire a engendré cette renonciation.

Depuis le début, le collectif Douar Didoull a su démontrer que le PERM, s'il avait abouti aurait mis en danger la qualité de l'eau de toute la Bretagne, n'aurait créé aucun emploi durable et aurait mis en péril l'équilibre économique de tout un pays.

Aujourd'hui, la vigilance est toujours de rigueur, la ressource est là dans notre sous-sol et le gisement correspondant au PERM de Loc-Envel est replacé dans la situation de gisement ouvert aux recherches ; c'est à dire que toute nouvelle demande de recherche est envisageable. Assurément, le collectif Douar Didoull répondra toujours présent pour s'opposer à ce genre de projet dévastateur.

Aussi, l'heure est venue de tirer les leçons d'un tel projet dénoncé comme inutile dès le départ ; en ce sens, le collectif Douar Didoull s'indigne des déclarations des hommes politiques de tous bords qui s'accaparent cette renonciation alors qu'il y a encore peu, ils accompagnaient les techniciens de Variscan Mines sur le terrain, orchestraient l'acceptation sociale du PERM en accompagnant les maires dans les différents ministères, organisaient des réunions auprès des agriculteurs sous l'égide des chambres d'agriculture, restaient muets au sein des assemblées locales : Guingamp-Paimpol agglomération n'a jamais dénoncé le permis minier ! Et le collectif de s'interroger : à qui profite(ra) l'argent public perçu par la société Variscan Mines (aux alentours de 700 000 euro), quelle transparence au sein des services de l'État dans cet volonté de relance minière à la française ? Mascarade démocratique dès le début, ce permis minier le sera décidément resté jusqu'au bout !

En dehors de la Bretagne, le collectif Douar Didoull continue à s'opposer aux autres projets miniers et apporte son soutien à ceux qui luttent contre les permis miniers de Couflens en Ariège, en Guyane et ailleurs...

Rejoignez-nous lors du fest noz des luttes, le 30 mai au Dibar, à Plougonver.

1 Ce PERM (permis exclusif de recherches de mines) portent sur tout ou partie du territoire des communes de Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Bulat-Plestivien, Calanhel, Callac, Coadout, Grâces, Gurunhuel, La Chapelle-Neuve, Loc-Envel, Loguivy-Plougras, Lohuec, Louargat, Maël-Plestivien, Moustéru, Péderneq, Plésidy, Plougonver, Ploumagoar, Plounevez-Moëdec, Plourac'h, Pont-Melvez, Saint-Adrien, Saint-Péver et Tréglamus.